

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES URMET FRANCE

(Version applicable à compter du 1^{er} octobre 2024)

GÉNÉRALITÉS

Toute commande de produits, sous quelque marque que ce soit (URMET, YOKIS, SOLINNOV notamment) passée à notre société implique l'acceptation et l'application des présentes conditions générales qui prévalent sur toutes conditions émanant du client et sur tous autres documents non expressément acceptés par notre société. Aucune tolérance sur l'application des présentes conditions générales ne peut être interprétée comme valant renonciation de notre société à s'en prévaloir ultérieurement. Notre société se réserve la faculté d'apporter toute modification aux présentes conditions générales et toute nouvelle version se substituera à la précédente.

COMMANDES

A - Les commandes doivent être adressées par le client par email (adv@urmet.fr) ou EDI. Pour être prises en compte, elles doivent comporter lisiblement la mention du numéro de commande, de la référence, du code article ou code EAN des produits commandés, la quantité et le prix des produits commandés, l'adresse de livraison et celle de facturation.

B - Les commandes sont fermes et irrévocables pour le client dès réception du bon de commande par notre société. Les commandes sont considérées comme définitivement acceptées par notre société à compter de notre confirmation écrite (notamment par EDI ou par email) ou, à défaut, à la livraison.

C - Sauf stipulation contraire, nos offres sont valables 2 mois à compter de leur émission. Si l'acceptation du client n'est pas entièrement conforme à l'offre ou au devis remis, la vente n'est réputée conclue qu'après confirmation écrite de notre société. Toute modification nécessitant une nouvelle étude ou un changement dans la fourniture peut entraîner une modification du prix et du délai de livraison des produits.

Les plans, documents et études que nous remettons au client restent notre propriété et ne peuvent, sauf accord écrit de notre part, être communiqués à des tiers ou faire l'objet d'une exécution. Ils doivent nous être restitués à première demande de notre part.

D - Sauf accord préalable exprès de notre société, le client ne peut annuler tout ou partie de sa commande. La demande d'annulation de la commande doit être adressée par écrit, y compris par email (adv@urmet.fr). En cas d'annulation de la commande, une indemnité sera due par le client pour un montant tenant compte de l'état d'avancement des études et de la fabrication des produits concernés par l'annulation. En toute hypothèse, les acomptes versés par le client resteront acquis à notre société.

LIVRAISONS

A - La livraison s'entend de la mise à disposition des produits au lieu de livraison convenu. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Leur non-observation ne peut entraîner ni annulation de la commande, ni refus de la livraison par le client, ni pénalités ou indemnisation pour le client. Le délai de livraison commence à courir après réception de la commande écrite et validation de tous les détails techniques et commerciaux entre les parties.

Notre délai de traitement moyen (enregistrement de commande + délai de livraison des produits) est généralement de 4 jours ouvrés pour les livraisons en France métropolitaine et peut varier en fonction de la zone géographique de livraison. Les commandes sont livrables en une ou plusieurs livraisons. L'éventuel reliquat de produits non livrés sera mentionné au pied du bon de livraison joint à la commande.

B - Les frais de livraison en France métropolitaine pour une commande d'un montant égal ou supérieur à 300 € net H.T. sont à notre charge. Pour toute commande livrée en France métropolitaine d'un montant inférieur, une participation aux frais de port, d'emballage et de facturation de 25 € HT sera facturée au client.

C - Pour notre service de livraison express, le délai est généralement à J+1 avant 12h00 (France métropolitaine hors Corse seulement) : le service de livraison express est accessible pour toute commande passée avant 11 heures les jours ouvrés, sur du matériel disponible en nos stocks, et après accord du client sur les frais de livraison « transport express » qui sont alors à sa charge, calculés sur le prix HT au kg en express x poids de la commande, outre la facturation par notre société d'un forfait de 45 € HT.

D - En cas d'enlèvement des produits dans nos locaux, à défaut, pour le client, de procéder à l'enlèvement dans les cinq jours ouvrés suivant la date de leur mise à disposition, nous nous réservons la possibilité de disposer des produits ou de réclamer une indemnité au titre des frais d'occupation des locaux et de manutention.

PRIX - FACTURATION

A - Le prix des produits applicables sont ceux mentionnés sur nos tarifs en vigueur au jour de l'expédition ou de la date prévue pour l'enlèvement des produits. Nos tarifs peuvent être modifiés à tout moment, notamment en cas de modification sensible des données économiques telles que la variation des coûts de main d'œuvre, des matières, du transport ou de la parité des monnaies étrangères. Nos modifications tarifaires entrent en vigueur à l'expiration d'un préavis de 8 semaines.

B - Pour toute facture d'un montant inférieur à 80 € HT, une participation aux frais administratifs de 8,50 € HT sera facturée au client.

C - Les factures sont adressées séparément des produits livrés.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ / TRANSFERT DES RISQUES

NOUS NOUS RÉSERVONS LA PROPRIÉTÉ DES PRODUITS VENDUS JUSQU'AU COMPLET PAIEMENT DU PRIX, INTÉRÊTS, PÉNALITÉS ET ACCESSOIRES, LE PAIEMENT N'ÉTANT RÉPUTÉ EFFECTUÉ QU'À L'ENCAISSEMENT EFFECTIF DU PRIX.

Les risques sont transférés au client dès la sortie de nos entrepôts en cas de transport à la charge du client, et à la livraison en cas de transport à notre charge. Le client assume la responsabilité de la perte ou des dommages que les produits pourraient subir ou occasionner à compter de leur livraison ou de leur enlèvement en cas de transport à la charge du client. Il s'engage à souscrire une police d'assurance garantissant les risques de perte, vol ou destruction des produits.

Tant que le prix n'est pas réglé intégralement, le client ne peut pas donner les produits en garantie. En cas de saisie ou de toute autre intervention d'un tiers sur les produits, le client devra nous en informer sans délai afin de nous permettre de préserver nos droits.

En cas de revente de nos produits, notre créance sera automatiquement reportée sur la créance du prix des produits revendus. L'autorisation de revente est automatiquement supprimée en cas de redressement ou liquidation judiciaire du client.

En cas de défaut de paiement de tout ou partie d'une seule facture à son échéance, les produits devront, à première demande de notre part, nous être immédiatement retournés aux frais et risques du client, les produits en possession du client étant réputés être ceux impayés. Le client s'engage à nous laisser pénétrer dans ses locaux pour procéder, ou faire procéder par un tiers désigné par nous, à la récupération des produits ou à leur inventaire.

Toute clause contraire à la présente clause figurant sur les documents du client sera inopposable.

TRANSPORT

Le client doit procéder, au moment de la réception, à la vérification des produits pour déceler les éventuelles avaries, manquants, non conformités au bon de livraison et/ou au bon de commande. Les refus, réclamations et réserves doivent, pour être pris en compte, être mentionnés sur le bon de livraison du transporteur dûment signé et être confirmés par le client au transporteur et à notre société par lettre recommandée avec AR, dans les trois jours suivant la réception. Il incombe au destinataire d'exercer ses recours contre le transporteur, conformément aux articles L133-3 et suivants du code de commerce. A défaut de refus, réserves ou réclamations formulés dans le respect des conditions ci-dessus, les produits seront réputés conformes et aucune réclamation ne pourra plus être acceptée.

RÈGLEMENT

Nos factures sont payables à 45 jours fin de mois à compter de leur date d'émission, par traite domiciliée ou virement, la première commande étant payable au comptant avant expédition ou contre remboursement. Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé.

Tout retard de paiement entraînera de plein droit, sans qu'un rappel soit nécessaire, l'application de pénalités de retard, calculées par jour de retard, sur la base du taux appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, ainsi que d'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros, sans préjudice des intérêts légaux de retard et des autres frais de recouvrement supportés par notre société qui seront facturés sur présentation de justificatifs.

Conformément aux dispositions de l'article 1344 du code civil, la mise en demeure permettant de faire courir les intérêts de retard résultera de la seule exigibilité des créances de notre société.

Le défaut de paiement d'une seule facture entraînera, sans mise en demeure préalable, l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues à notre société.

En cas de défaut ou de retard de paiement, toute nouvelle commande du client sera payable comptant avant expédition à moins que celui-ci ne fournisse à notre société des garanties financières suffisantes.

GARANTIE / SERVICE APRÈS-VENTE / RESPONSABILITÉ

La garantie s'applique uniquement sur les produits achetés auprès d'Urmét France et sur présentation de la preuve d'achat auprès de notre société.

A - En sus des garanties légales applicables, nos produits sont garantis 24 mois. Les produits de marque YOKIS sont garantis 5 ans. Nos produits sont garantis contre tout défaut de matériaux et de fabrication. La durée de garantie court à compter de la date de fabrication des produits apposée sur les produits. La garantie ne couvre pas les piles ni les dommages causés par les piles utilisées dans nos produits. Les défauts et détériorations découlant de l'utilisation inadéquate ou abusive du produit, d'un accident, d'un acte de négligence, d'une mauvaise manipulation, de produits mal entretenus, d'environnement inadéquat, d'une modification des produits ni prévue ni spécifiée par notre société ou de l'usure due à l'usage normal sont exclus de notre garantie et ne peuvent engager notre responsabilité. Les défauts ou détériorations provoqués par l'usure naturelle, par un événement extérieur (montage et installation erronée, entretien défectueux, utilisation anormale, détériorations accidentelles telles que les chocs, bris, la foudre, les variations brutales de tension etc...) ou encore par une modification des produits ni prévue ni spécifiée par notre société sont exclus de notre garantie et ne peuvent engager notre responsabilité. Notre garantie et notre responsabilité sont également exclues lorsque le produit est réparé sans notre accord préalable, en cas de défaillance ou panne du réseau de télécommunication (téléphone ou internet notamment), en cas de défaillance ou panne de l'installation électrique du logement, de mauvaise utilisation du produit, déclaration incorrecte des utilisateurs du produits ou retard, indisponibilité, refus d'intervention des référents et des services de secours.

La garantie des produits de marque URMET et SOLINNOV est limitée au remplacement ou à la réparation, dans nos ateliers, du produit reconnu défectueux par notre service après-vente, à l'exclusion de toutes autres réparations ou interventions. La garantie des produits de marque YOKIS se limite exclusivement au remplacement des pièces défectueuses.

Le retour à notre société des produits sous garantie et leur réexpédition au client s'effectuent aux frais et risques de l'expéditeur. Les produits bénéficiant de notre garantie sont réparés ou remplacés dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de leur réception par notre service après-vente.

B - La réparation de nos produits ne bénéficiant pas de notre garantie fait l'objet d'un devis préalable établi par notre service après-vente après réception du produit défectueux. Ce devis, d'une durée de validité de 3 mois, inclut le coût de la prestation et les frais de retour du produit. Les réparations sont réalisées dans les 2 jours ouvrés suivant l'acceptation du devis par le client (ou dans les 2 jours de la réception des produits si elle intervient après acceptation du devis). Une garantie de 3 mois courant à compter de l'acceptation du devis sera accordée sur les seules réparations effectuées. Tout refus du devis entraînera, au choix du client, le retour du produit dont les frais lui seront facturés 18,34 € HT ou la destruction du produit par notre société sans frais pour le client.

C - Notre société ne saurait être responsable des pertes de données, des pertes ou dommages spéciaux, conséquents ou fortuits découlant de quelque manière de l'utilisation des produits.

Les distances (en particulier de lecture) indiquées dans la documentation se réfèrent à des essais effectués dans des milieux idéaux (essais laboratoire), par conséquent, elles sont considérées comme des données maximum indicatives en conditions optimales d'utilisation.

La responsabilité de notre société est, dans tous les cas, limitée aux dommages directs et exclut toute réparation pour dommages indirects, dont perte d'exploitation ou d'économie.

D - Lorsque nos produits nécessitent une connexion internet standard active et connectée au dispositif et un wifi local associé à la connexion internet (cas notamment des produits SOLINNOV), aucune garantie de nos produits et aucune responsabilité de notre société ne peuvent être mises en cause en cas de non-respect de ces exigences techniques.

E - Notre société est délivrée de toute obligation et notre responsabilité ne pourra être recherchée en cas de force majeure ou de cas fortuits, en ce compris les grèves, incendies, inondations, sinistres d'origine naturelle, conséquences de mesures d'état d'urgence sanitaire etc..., intervenant notamment chez elle, chez ses fournisseurs ou prestataires.

RETOUR DE MARCHANDISE

Aucun retour ne sera accepté sans notre accord écrit et préalable. En tout état de cause, seuls les produits neufs achetés auprès de Urmét France et sur présentation de la preuve d'achat auprès de notre société, qui figurent au catalogue en vigueur à la date de la reprise et livrés depuis moins d'un mois pourront être repris. Les produits spécifiques, avec personnalisation ou options ne pourront jamais être repris. Les produits devront être retournés en parfait état de conservation, dans leur emballage d'origine. Les produits sont retournés aux frais et à risques du client et doivent être accompagnés des numéros et date du bon de livraison et de la facture. Le retour de produit entraînera l'émission d'un avoir après application d'un abattement variant de 10 % à 50 % selon l'antériorité de l'achat.

DÉCHETS - CONFORMITÉ DEEE

Les produits sont conformes aux exigences de la réglementation française et européenne DEEE. Il incombe à l'utilisateur des produits de s'assurer de leur élimination lorsqu'ils sont en fin de vie, conformément à la Directive 2012/19/UE relatives aux déchets électriques et électroniques. L'éco-organisme en charge de la collecte des déchets issus des équipements électriques et électroniques de notre société est la société Recylum située 17, rue de l'Amiral Hamelin - 75116 Paris, organisme collecteur recyclant le matériel d'éclairage (cat5), les dispositifs médicaux (cat8) et les instruments de surveillance et de contrôle (cat9).

L'identifiant unique FR 000446_05TP80 attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière Équipements Electriques et Electroniques (EEE) a été attribué par l'ADEME à notre société.

DONNÉES PERSONNELLES

Nous sommes responsables du traitement des données personnelles des dirigeants, salariés, collaborateurs ou préposés du client, entrant en contact avec nous au nom et pour son compte (ci-après les « Personnes Concernées »), aux fins notamment de la conclusion et de l'exécution des commandes, du paiement des factures, de la gestion de la prospection commerciale, et de la gestion des droits et d'éventuels litiges.

Les Personnes Concernées disposent d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de limitation, de retrait, d'effacement des données les concernant, du droit de définir des directives relatives au sort de leurs données personnelles après leur mort, du droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée, du droit à la portabilité de leurs données, et de la possibilité d'introduire une réclamation devant la CNIL. Le client s'engage à communiquer aux Personnes Concernées, au plus tard au moment de la collecte de leurs données, les informations contenues dans le présent article et dans notre politique de confidentialité mise à sa disposition, laquelle peut lui être adressée par email sur simple demande. Le client s'engage à nous indemniser de toute condamnation qu'elle pourrait subir du fait d'un manquement du client à ses obligations.

LOI APPLICABLE - JURIDICTION

Les présentes conditions générales et les contrats conclus en application sont régis par le droit français.

Tous litiges auxquels les présentes conditions générales et les contrats conclus en application pourraient donner lieu concernant tant leur validité, interprétation, exécution, cessation, conséquences et suites seront soumis au tribunal compétent pour le ressort de Pontoise, même en cas de référé, pluralité de défendeurs, demande incidente ou appel en garantie.